Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE VAUCLUSE

Direction Départementale
de la Jeunesse et des Sports de Vaucluse
Service de la réglementation
et de la protection des usagers

Avignon, le 19 décembre 2001

RECEPISSE DE DECLARATION
d'établissement d'activités physiques et sportives

Le Préfet de Vaucluse, Chevalier de la légion d'honneur.

- VU la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 modifiée,
- VU le décret n° 94-1101 du 3 septembre 1993,
- VU l'arrêté du 02 septembre 1997,

Certifie que : **M. PAGES Serge**
Représentant légal de : **ACCUEIL SPELEOLOGIQUE DU PLATEAU D'ALBION**
Rue de l'Eglise
84390 ST CHRISTOL

a déclaré exploiter un établissement d'activités physiques et sportives qui a été enregistré le **17/12/2001** à la direction départementale de la jeunesse et des sports de Vaucluse sous le numéro suivant, à rappeler dans toute correspondance ultérieure :

84 - 107 - 735 - 01

Vous voudrez bien informer la direction départementale de la jeunesse et des sports de Vaucluse de tout changement d'un élément quelconque des informations qui font l'objet de la déclaration.

Ce récépissé ne constitue pas un certificat de conformité aux dispositions du décret du 31 août 1993. Il devra être présenté à toute réquisition des agents de l'autorité publique habilités à contrôler, à tout moment, la conformité des éléments déclarés.

Pour le directeur départemental
de la Jeunesse et des Sports,
L'inspecteur,

Didier SAPEY-TRIOMPHE

84905 AVIGNON cedex 09 - Téléphone : 04 90 16 84 84 - Télécopie : 04 90 86 20 76 - E-Mail : contact@vaucluse.pref.gouv.fr